

AVIS AU PUBLIC
PAP NQ« Am Schlass »
(rue Principale, Trintange)

Il est porté à la connaissance du public qu'un projet d'aménagement particulier (PAP) portant sur les fonds sis rue Principale à Trintange, a été introduit à la commune pour adoption.

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le projet en question est déposé pendant 30 jours à partir du 12 décembre 2022 à la maison communale où le public peut en prendre connaissance. Le projet peut aussi être consulté sur le site internet communal www.waldbredimus.lu.

Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans les quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, les observations et objections contre le projet d'aménagement particulier susmentionné doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

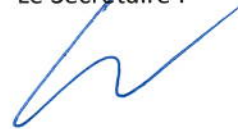
Trintange, le 9 décembre 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

le Bourgmestre :



Le Secrétaire :



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le soussigné bourgmestre de la commune de Waldbredimus certifie que la présente est publiée et affichée à partir de ce jour conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Trintange, le 9 décembre 2022



le Bourgmestre



le Secrétaire